



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



EN BREF

L'énergie nous concerne tous !

Depuis 1984, le CLER - Réseau pour la transition énergétique défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à un réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain. En innovant sans cesse et en élaborant des pratiques vertueuses et reproductibles, ces professionnels engagés forment une société civile déjà en mouvement dans les territoires.

Qui sommes-nous ?

- Des collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales
- Des associations qui accompagnent des citoyens dans leur démarche de sobriété ou de rénovation énergétique
- Des entreprises qui développent les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique au quotidien
- Des organismes de formation qui proposent des enseignements de qualité dans tous les champs de la transition

La transition énergétique : ça marche !

Notre projet est simple : offrir aux acteurs locaux un espace d'échanges pour imaginer ensemble les alternatives concrètes aux énergies fossiles et fissiles et les diffuser. Fort de son expertise et de ce travail en réseau, le CLER porte à l'échelle locale, nationale et européenne une vision cohérente et transversale de l'énergie, et formule des propositions auprès des pouvoirs publics.

27 NOUVEAUX MEMBRES ONT REJOINT LE RÉSEAU CLER EN 2018

NOS MISSIONS

Échanger

DYNAMISER LE RÉSEAU D'ADHÉRENTS

Déployer

LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION DANS LES TERRITOIRES

Convaincre

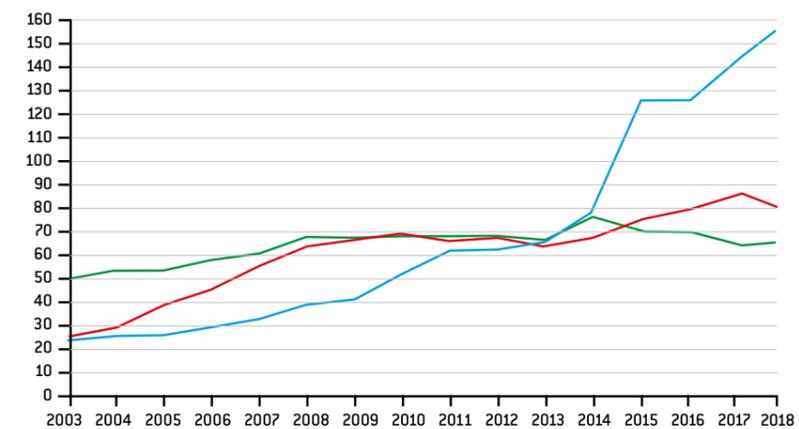
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE DÉBAT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

Informier

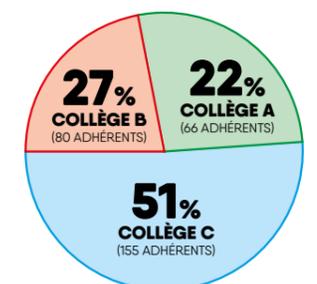
FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES

NOS ADHÉRENTS EN QUELQUES CHIFFRES

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



301 ADHÉRENTS À JOUR DE COTISATION EN 2018 RÉPARTIS AINSI :



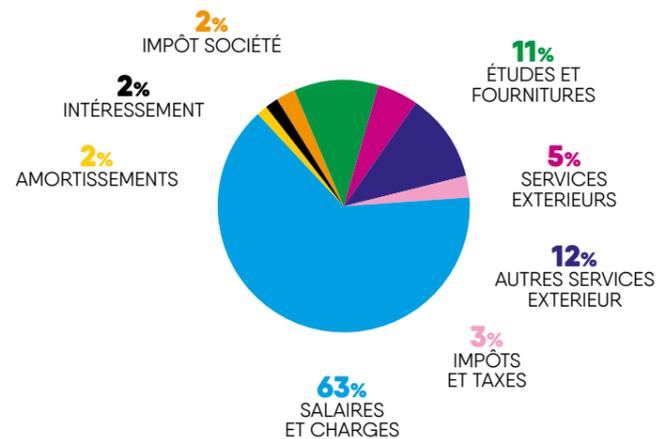
■ COLLÈGE A (ASSOCIATIONS)
■ COLLÈGE B (ENTREPRISES)
■ COLLÈGE C (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ORGANISMES DE FORMATION)

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

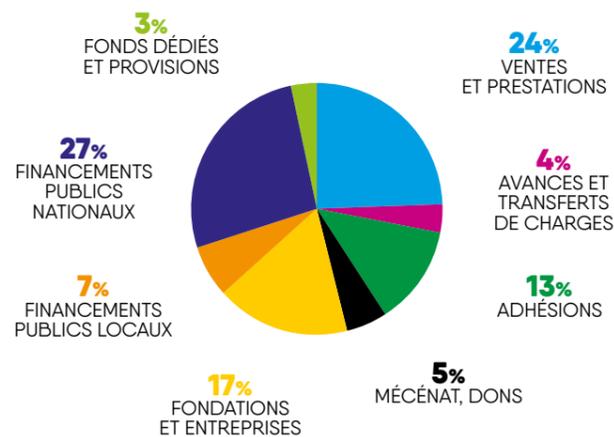
Conseil d'administration

- Alban Aubert
Directeur de Quercy Energies
- Stéphane Baly
Conseiller municipal délégué de la Ville de Lille et Vice-Président du CLER
- Sabine Moreau
Représentante du SIPPAREC – Responsable de pôle Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
- Marie-Maud Gerard
Responsable du pôle Précarité énergétique du GERES
- Sandrine Buresi
Directrice du GEFOSAT et Co-Présidente du CLER
- Madeleine Charru
Directrice de SOLAGRO et Vice-Présidente du CLER
- Marc Denis
Représentant d'AMORCE et Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Sébastien Denis
Directeur d'éQuiNeo et Trésorier du CLER
- Nathalie Duviella
Coordinatrice du CREAQ
- Marc Jedliczka
Directeur général d'HESPUL et Vice-Président du CLER
- Marie-Laure Lamy
Directrice d'ALOEN et Co-Présidente du CLER
- Peter Lehmann
Gérant de la SARL Lehmann & Fils
- Gaëtan Remond
Directeur associé d'INDDIGO
- Claudio Rumolino
Chargé de mission éolien participatif chez VALOREM
- Didier Lenoir
Président d'honneur du CLER
- Michel Maya
Maire de Tramayes
- Sophie Moncorgé
Chef de projet TEPOS et représentante de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
- Fanèlie Carrey-Conte
Directrice Coopération d'Enercoop
- Jean-François Cousin
Chef de service énergie-environnement du SYDEV
- Julien Bouron
Chargé de développement d'ALISEE
- Laure Voron
Co-directrice, Responsable Formation à l'ASDER

CHARGES 2018 (1 265 494 €)



PRODUITS 2018 (1 270 003 €)



PRINCIPAUX FINANCEURS DU CLER

(CONTRIBUTION DE PLUS DE 10 000 € AUX PRODUITS DE L'ANNÉE 2019)



Échanger

DÉVELOPPER ET ANIMER LE RÉSEAU CLER

Les réseaux animés par le CLER



Espaces Info Energie

94



Territoires à énergie positive

113



Organismes de formation (Format'eree)

28

Associations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER – spécialistes ou généralistes – sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au cœur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur la transition énergétique. La diversité du réseau fait sa force ! Le CLER, en tant que tête de réseau, a pour mission d'animer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et de le renforcer.

« Animer » du latin animare « donner de la vie ». Depuis bientôt 35 ans, l'association CLER met en lien des acteurs de la transition énergétique en développant et dynamisant différents réseaux thématiques et en organisant des événements nationaux qui permettent à ses adhérents de se rencontrer et de construire leur mouvement. Cette mission fondatrice repose sur le travail de plusieurs salariés qui endossent le rôle d'animateurs. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver au sein de réseaux thématiques spécifiques (Territoires à énergie positive, Espaces Info énergie, Plateformes locales de la rénovation énergétique et organismes de formation) au sein desquels ils échangent sur leurs problématiques et construisent des méthodologies propres. Ils peuvent également s'ouvrir à des acteurs extérieurs au réseau du CLER avec lesquels nous menons des actions d'animation dans un objectif bien défini, comme celui de lutter contre la précarité énergétique (voir page suivante).

Des dynamiques d'échanges

Pour mutualiser les connaissances des adhérents du CLER, l'association a mis en place des temps d'échange en ligne assurés régulièrement par des adhérents pour les adhérents. Ces web-séminaires ont lieu chaque premier mardi du mois de 16h à 17h30 sur des sujets d'actualité (débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, plan de rénovation énergétique), des nouvelles dispositions ou propositions de lois à éclaircir ou des débats de fond à aborder pour aboutir à une position commune (le biogaz, les concours de sobriété). Ces « séances d'échange réciproque de savoirs » accueillent chaque fois une trentaine de structures connectées, et sur des sujets majeurs, attirent parfois plusieurs



DATE CLÉ

Du 29 mai
au 1 juin 2018

Des « défricheurs » qui ont construit le tout premier Comité de liaisons pour les énergies renouvelables en 1984, aux 300 membres adhérant au Réseau pour la transition énergétique en 2018, plusieurs décennies d'action à l'échelle européenne, nationale et locale fondent notre projet associatif pour une transition énergétique territoriale et solidaire. Moment fort de la vie associative, près de 160 adhérents se sont réunis à l'occasion de notre assemblée générale le vendredi 1 juin 2018 - conclusion de trois jours d'ateliers et de débats pour réfléchir à notre projet et à l'essai de nos solutions pour la transition énergétique dans les territoires.

membres d'une même équipe derrière leur écran. Après l'intervention de deux experts invités à parler de la thématique choisie, une session de questions et de réponses permet aux « apprenants » de prendre la parole. Avec les *Clés de la rénovation* (voir page 15) ou les « *Tepos en actions* » des Territoires à énergie positive (voir ci-dessous), ces ateliers en visioconférence incarnent le dynamisme de notre structure et la diffusion en ligne grâce à des outils adaptés des connaissances communes. La liste de discussion CLER - Adhérents, qui comporte 541 contributeurs, est également un lieu d'échange sur laquelle 300 messages ont été postés en 2017. En 2018, *Le Fil*, une lettre d'informations dédiée aux salarié.e.s des structures adhérant au CLER, a été créée. Elle est envoyée tous les deux mois à 1400 personnes, et diffusent des informations relatives à la vie associative et aux membres eux-mêmes.

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

TERRITOIRES

Les Territoires à énergie positive renforcent leurs actions

Depuis juin 2011, le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) rassemble les territoires et acteurs locaux qui visent l'objectif de réduire leurs besoins d'énergie au maximum et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Dans le cadre de groupes de travail et d'enquêtes, le réseau TEPOS a renforcé ses échanges et produit deux publications thématiques (voir chapitre Informer). En partenariat avec Territoires Conseils (service de la Banque des Territoires), le réseau TEPOS a également animé des téléconférences web : le « 12-13 des TEPOS ». Un mois sur deux, un territoire pionnier y témoigne de sa démarche auprès des élus et de leurs collaborateurs qui recherchent des références et des pratiques concrètes pour avancer dans leur transition énergétique territoriale. En 2018, Muttersholtz, la Haute Saintonge et Roche-aux-Fées Communauté sont intervenus. Le CLER a poursuivi par ailleurs les téléconférences web « *TEPOS en actions* ». A partir de la présentation détaillée d'une approche et la mise à disposition d'une boîte à outils associée, les deux téléconférences « *L'éclairage public* » et « *Voir loin, agir maintenant : économies de flux et stratégie de rénovation* » visent à faciliter le passage à l'action.

Outillage méthodologique

En 2018, le réseau TEPOS a accueilli onze nouveaux territoires et acteurs locaux et compte désormais 120 membres dont 75 territoires. Un tiers d'entre eux ont formalisé leur engagement politique vers un objectif 100 % renouvelables. Autant d'initiatives à retrouver sur le site *Tepos.fr* qui propose des actualités, des bonnes pratiques, des comptes-rendus interactifs, des vidéos et une lettre d'informations mensuelle, ou encore sur Twitter (@reseautepos).

Le CLER se mobilise pour la mutualisation d'un outillage méthodologique au bénéfice des territoires. Solagro et l'Institut négaWatt ont développé une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux, basée sur un plateau et des cartes à jouer, intitulée *Destination TEPOS*. En partenariat avec ces deux structures, le CLER assure depuis 2017 l'exploitation à titre exclusif de cette méthode et en gère la cession des droits d'utilisation, en vue de la diffuser largement. Ces deux dernières années, le CLER a coordonné la réalisation des développements complémentaires né-

cessaires pour rendre l'outil support de la démarche appropriable par le plus grand nombre, et l'enrichir de nouvelles fonctionnalités (chiffrage économique : facture énergétique, besoins d'investissement, emplois). Portée par le CLER dans le cadre de son offre de formation (voir le chapitre Informer), la formation *Destination TEPOS* accompagne le déploiement de ce dispositif.

www.tepos.fr



FORMATION

S'appuyer sur la formation pour réussir les nécessaires transitions professionnelles

Le réseau Format'eree regroupe aujourd'hui une trentaine d'organismes de formation et autres structures impliquées sur les transitions professionnelles liées à l'énergie. Ce réseau échange à la fois sur les pratiques et besoins de formation initiale et professionnelle continue, mais travaille également à accompagner les nécessaires transitions professionnelles pour accompagner la transition énergétique. En 2018, le réseau a initié des webinaires « *Formation en action* » pour faire des points d'échanges et de partage de bonnes pratiques de formation dans les territoires. Trois webinaires consacrés aux formations à la lutte contre la précarité énergétique, sur les innovations pédagogiques du projet INTER'ACTE en Bourgogne - Franche-Comté et sur la formation de citoyen·nes acteur·rices du changement, ont réuni près de 50 participant·es. Par ailleurs, le réseau Format'eree s'est intéressé aux économes de flux, qui contribuent aux économies d'énergie, d'eau et/ou de matière au plus près des gisements. Bien qu'incontournables, ces postes ne sont pas déployés sur le territoire à hauteur des besoins. Face à ce constat, les réseaux Format'eree et TEPOS ont publié trois notes pour encourager l'évolution des missions des économes de flux, leur développement et l'évolution des pratiques professionnelles (voir rubrique Informer).

www.formateree.org

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Soutenir les porteurs d'idées et de projets

Depuis le début des années 2000, le CLER et ses adhérents sont activement engagés dans la lutte contre la précarité énergétique. Notre association est devenue un acteur national incontournable sur cette thématique et est régulièrement sollicitée pour s'associer à des initiatives portées par des organismes divers. En 2018, le CLER, aux côtés de l'ASDER et d'associations membres du réseau RAPPEL, a travaillé à l'élaboration d'un MOOC sur la précarité énergétique, une formation gratuite à distance et ouverte à tous. Cette formation, ouverte en janvier 2019, donne les éléments de base pour comprendre les enjeux, savoir repérer les situations et connaître les acteurs de la précarité énergétique. Elle cible principalement les professionnels et bénévoles de l'action sociale et de l'habitat mais aussi les acteurs de l'énergie, du bâtiment, de la santé, de l'enseignement ou encore les élus en charge de ces questions. Le CLER est par ailleurs membre du comité des partenaires de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) créé par l'Ademe, dont il suit les différents travaux.



DATE CLÉ

26 - 28 septembre 2018

C'est à Montmélan que près de 500 personnes se sont retrouvées en septembre 2018 pour les Rencontres nationales des Territoires à énergie positive. Les participants ont salué les nombreux temps d'échanges prévus au programme (ateliers, labos, mini-formations) et la qualité des intervenants français ou étrangers en plénière. Au pied des montagnes du Cœur de Savoie, cette huitième édition fut à nouveau une complète réussite.

Échanger



DATE CLÉ

11 octobre 2018

Pour sa douzième journée nationale d'étude, le réseau RAPPEL s'est intéressé au thème du pouvoir d'agir des ménages (*empowerment*). Les 80 professionnels présents ont travaillé sur cet enjeu majeur en s'interrogeant sur leurs pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des ménages en précarité énergétique, et à questionnant les approches actuelles proposées par les programmes et dispositifs existants. Comment favoriser la capacité des ménages à agir par eux-mêmes ?

PUBLICATION



Le succès des politiques publiques pour la rénovation énergétique des bâtiments suppose une évolution des pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs sur le terrain. Pour favoriser ces dynamiques territoriales, le CLER a réalisé une enquête auprès de ses adhérents afin de mieux connaître les actions menées en direction des professionnels du bâtiment et d'identifier les facteurs de réussite. Le rapport *Mobilisation des professionnels du bâtiment dans les territoires* est paru au printemps 2018.



Le Réseau RAPPEL poursuit sa lutte contre la précarité énergétique

Le réseau RAPPEL a été créé en 2007. Il est co-animé par le CLER et l'association Solibri. Il assure un échange au niveau national entre des partenaires régionaux et locaux, issus des mondes de l'énergie, du logement et de l'action sociale, sur le thème de la précarité énergétique. Fin 2018, il réunit plus de 1000 membres d'horizons divers : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des administrations et quelques particuliers (étudiants et retraités notamment). Il a également la vocation de mettre en contact et de faire échanger de manière informelle des têtes de réseau et des acteurs nationaux actifs sur le sujet (Fédération SOLIHA, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre, UNCCAS, FAPIL, ARC...) afin de travailler des sujets de fond ou d'actualité spécifiques, et d'envisager des prises de position communes. Plusieurs supports de diffusion d'information et des outils sont mis à la disposition des membres du RAPPEL.

Lancé en 2017, le deuxième numéro de La Piqûre du RAPPEL - lettre d'informations annuelle de quatre pages qui propose des informations simples et accessibles sur le thème de la précarité énergétique, à l'aide de chiffres, d'un décryptage d'actualités et de retours d'expériences - est paru fin 2018. Elle vise à convaincre les acteurs locaux à s'engager eux aussi dans la lutte contre la précarité énergétique.

www.precarite-energie.org

CONSEIL ENERGIE



L'Espace Info Energie, mission socle du service public

En 2018, le CLER a prolongé son rôle d'animateur de réseau des Espaces Info Energie (EIE) - devenus réseaux « FAIRE avec » - grâce à des actions de plaidoyer dans l'optique de construire et promouvoir une vision collective du futur Service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPPEH). En effet, la définition du SPPEH entre en résonance avec les missions réalisées depuis 2001 par les EIE : accueil, information et conseil personnalisé des particuliers dans le cadre du projet de rénovation énergétique de leur logement. Ce service qui doit s'adresser à tous, sans distinction de revenus, nécessite un rapprochement des pratiques entre les conseillers info énergie et habitat des opérateurs logement. En 2018, le CLER a oeuvré dans ce sens en diffusant un guide méthodologique à destination de ces deux réseaux pour harmoniser leurs pratiques d'entretien. Enfin, dans le cadre des plateformes de la rénovation énergétique, le CLER a mené une enquête auprès de ses membres sur la mobilisation des professionnels du bâtiment au niveau local, dont les enseignements ont été publiés en 2018.

Déployer

LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION DANS LES TERRITOIRES



Le CLER et son réseau mobilisé pour répondre à l'appel à programmes CEE

Dans le cadre de la 3ème période du dispositif de Certificats d'économie d'énergie (CEE), l'Etat a lancé en 2018 un appel à programmes afin de déployer de nouveaux outils pour favoriser les économies d'énergies. Le CLER, avec le concours important de ses adhérents, a proposé deux réponses : Défi Classe Énergie pour animer des défis sur les économies d'énergie à l'école, et un programme pour sensibiliser et mobiliser les acteurs de la transaction immobilière à l'enjeu des économies d'énergie. Ce dernier fait partie des lauréats désignés début 2019, au même titre que plusieurs autres programmes portés directement par des adhérents.

Depuis 1984, le CLER défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à notre réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain, en déployant des dispositifs concrets sur la base de pratiques vertueuses et reproductibles, et en innovant sans cesse.

SLIME Un premier pas contre la précarité énergétique

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Massifier le dispositif SLIME

En six ans de coordination des Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), le CLER a accompagné une cinquantaine de collectivités volontaires (dont 35 en 2018) à déployer ce dispositif localement. Leur travail de terrain, appuyé par l'intervention d'acteurs locaux investis dans la lutte contre la précarité énergétique, a permis de repérer 11 000 ménages en 2018 et de les orienter vers une solution adaptée disponible sur le territoire suite à un « *diagnostic sociotechnique* » à domicile. D'une année à l'autre, la croissance exponentielle du programme montre la grande marge de progression possible pour aider toujours plus de ménages.

Le programme s'adresse à tous les ménages en précarité énergétique, quel que soit le statut d'occupation, et offre des solutions concrètes aux propriétaires occupants (la moitié s'oriente vers des travaux de rénovation) et aux locataires (accès au droit, médiation avec le bailleur, fonds d'aide aux petits travaux...). Fort de ses très bons résultats (plus de 30 000 ménages accompagnés en 6 ans, nombre croissant d'acteurs engagés), le programme qui est éligible aux Certificats d'économies d'énergie « *précarité énergétique* » a été prolongé sur la période 2019-2020 afin de toucher au moins 30 000 ménages supplémentaires. Cette prolongation permet aussi d'introduire dans le dispositif des actions complémentaires qui permettent d'étoffer la palette des solutions concrètes à

Déployer



Le défi dans les médias

En 2018, le Défi Familles à énergie positive a été l'objet de nombreux reportages écrits ou audiovisuels qui ont valorisé les actions de sobriété mises en œuvre par les équipes et dans les foyers, partout en France. La presse locale et régionale s'est emparée du sujet, ainsi que la presse nationale (*Le Parisien*, *Femme actuelle*, *Télématin*...). Des belles illustrations de l'engagement citoyen à l'échelle locale pour la transition énergétique et d'une prise de conscience grandissante des enjeux liés aux réchauffements climatiques dans la société.

disposition des ménages : mise en place d'un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie, actions de médiation auprès des bailleurs privés ou accompagnement renforcé des ménages les plus fragiles.

Un nouveau système de financement a été mis en place, celui-ci simplifie les démarches pour les collectivités qui n'auront pas valoriser les Certificats d'économies d'énergie et recevront directement un financement pouvant représenter jusqu'à 70% de leurs dépenses réelles. Le CLER propose deux à trois appels à candidatures par an et organise tout au long de l'année des webinaires et journées de formation permettant aux collectivités et à leurs partenaires de s'approprier le dispositif.

Le diagnostic sociotechnique

Pour répondre aux besoins des collectivités, un module de formation « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique » a été conçu. Il est décliné en quatre parcours pédagogiques différenciés selon le profil des stagiaires. Le logiciel SoliDiag, développé par le CLER, le Geres, Solibri et des structures de terrain, est utilisé par les collectivités SLIME et leurs partenaires. La première année d'utilisation a permis d'identifier des pistes d'améliorations qui seront poursuivies avec l'objectif d'en faire l'outil de référence pour ce type de dispositif.

SOBRIÉTÉ



Un nouveau programme pour accompagner les citoyens

Sollicité par l'association Prioriterre, le CLER a repris en 2017 la coordination du défi Familles à énergie positive (FAEP). Ce programme existe depuis 2008 en France, a déjà touché plus de 45 000 foyers participants, et s'appuie sur un maillage national dense de partenaires de terrain (Associations EIE, ALEC et collectivités, autres associations) qui participent à l'animation locale, et accompagnent les habitants au « changement de comportement » en les sensibilisant à la maîtrise de l'énergie, en leur proposant d'adopter un ensemble de bonnes pratiques (écogestes), et en intégrant ces deux dimensions à une démarche d'implication collective (principe de jeu en équipes, qui rassemblent elles-mêmes plusieurs foyers). La saison 2017-2018 de ce défi a été co-animée par les associations Alisée et Hespul.

Le réseau travaille depuis 2018 au développement d'une version renouvelée du programme, dénommée Déclics - Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété. Une nouvelle plate-forme numérique est en cours de développement et permettra à l'ensemble des habitants du territoire national de suivre leurs consommations (en intégrant de nouvelles thématiques : la réduction des déchets, la mobilité, l'alimentation), de bénéficier de conseils pour faire évoluer leurs pratiques quotidiennes vers plus de sobriété, d'échanger entre citoyens via des fonctions sociales, de comparer ses consommations avec celles d'autres participants ou de découvrir des données statistiques agrégées sur les pratiques de consommation partout sur le territoire. Et bien sûr, de participer à des défis locaux portés et animés par des structures compétentes, souvent adhérentes du CLER.

En 2018, 3320 foyers réunis au sein de 390 équipes participent aux défis proposés dans 150 territoires.

Convaincre

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE



PUBLICATION CLÉ

Nouvelles solidarités urbain-rural

Une plus grande solidarité entre les territoires urbains et ruraux est une condition pour réussir la transition énergétique en France. Chaque territoire doit contribuer à ses propres besoins et à ceux du voisin, selon ses potentiels et ses moyens. Ainsi, la France pourra devenir 100 % énergies renouvelables. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique a mené un travail exploratoire (28 pages) en 2018 pour promouvoir ces coopérations et questionner leurs enjeux et leurs modalités à partir d'expériences locales. Autant de pistes à explorer et à adapter par les territoires qui œuvrent ensemble pour la transition énergétique.

En 34 ans d'existence, le CLER est devenu un acteur de référence de la transition énergétique. **Auprès des pouvoirs publics ou dans les médias, au sein de multiples instances dans lesquelles il est engagé (Conseil supérieur de l'énergie, Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique...), le réseau fait connaître et défend des propositions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Développées en respectant le cadre social, économique et environnemental dans lequel elles s'insèrent, elles sont une chance exceptionnelle pour notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de changer radicalement notre rapport à l'énergie et de s'engager dans la mise en œuvre d'une transition énergétique reposant sur les trois piliers de la démarche négaWatt – sobriété, efficacité, énergies renouvelables – et sur l'implication de toute la société, citoyens, associations, entreprises, collectivités locales.**

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

En marche arrière

Le programme d'Emmanuel Macron se situait dans la continuité de son prédécesseur en matière de transition énergétique : confirmation des grands objectifs de la Loi sur la transition énergétique, y compris sur le nucléaire, hausse de la fiscalité carbone, accélération du déploiement des véhicules électriques... Il précisait même certains objectifs comme la rénovation de la moitié des logements énergivores étiquetés F ou G des propriétaires les plus modestes dès 2022 et l'interdiction à la location des passoires énergétiques à partir de 2025.

Effets d'annonce

La première année du quinquennat a été marquée par une combinaison d'annonces volontaristes (« *make our planet great again* », création d'un



Médias et conférences

Fidèle à sa culture, le CLER a activement participé à de nombreux événements publics en 2018. Ces interventions - autant de passerelles entre les territoires et le niveau national - sont assurées dans le cadre d'événements organisés par des adhérents et des partenaires, comme les Rencontres des énergies renouvelables ou les Assises européennes de la transition énergétique. Ils nous ont permis soit d'informer les acteurs locaux des débats et des enjeux nationaux, soit de porter des messages issus du terrain dans les instances nationales. Du côté des médias, le CLER continue d'être reconnu comme une source d'information importante pour les journalistes spécialisés sur les questions énergétiques et environnementales. Les médias généralistes nous ont également sollicité pour donner notre point de vue notamment dans les pages du *Parisien*, du *Monde*, de *Libération* ou des *Échos*, et lors d'apparitions audiovisuelles sur les chaînes de *Radio France*, ou *France Télévisions*. Les médias se sont tout particulièrement intéressés aux Territoires à énergie positive en 2018. En effet, de nombreux territoires membres du réseau ont fait l'objet d'un reportage aux journaux télévisés nationaux et dans d'autres médias (Malaunay, Loos-en-Gohelle et Muttersholtz...) pour leur démarche exemplaire de transition énergétique et écologique.

ministère de la transition écologique « *et solidaire* », nouveau Plan Climat, ambition au niveau européen...) et de nombreuses consultations : débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), plan de rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi Assises de la mobilité, Etats généraux de l'alimentation... Le CLER y a contribué et a investi du temps (appel à participation ou à remontées de terrain des adhérents, formulation de propositions, plaidoyer, communication et information). Le constat, partagé avec nombre d'autres acteurs, est que les politiques et mesures issues de ces consultations n'ont pas été conformes aux conclusions de ces débats, ni aux enjeux et objectifs fixés au préalable par la Loi de transition énergétique ou encore l'Accord de Paris.

Après le recul majeur de l'échéance pour la réduction à 50 % de la part du nucléaire dans le mix électrique fin 2017, l'année 2018 a été marquée par la démission de Nicolas Hulot, parti sur un constat d'échec : manque de résultats (mis en lumière par l'observatoire énergie-climat lancé par le Réseau Action Climat et le CLER en septembre 2018), de cohérence et d'écoute des solutions de la part du gouvernement. Le CLER appelait alors à un sursaut pour engager véritablement la transition énergétique, en se donnant les moyens financiers et réglementaires pour rénover les passoires énergétiques, libérer les énergies renouvelables, favoriser les dynamiques locales et diminuer la part des énergies fossiles et du nucléaire.

Loi de finances

Le CLER a également travaillé comme chaque année sur le Projet de loi de finances 2019, en lien avec le Réseau Action Climat, en portant des propositions sur le financement de la rénovation performante, en particulier pour les plus précaires, sur les moyens des collectivités pour l'ingénierie territoriale et les investissements en faveur de la transition énergétique et pour déployer enfin le Service public de la performance énergétique de l'habitat

Nos contributions au niveau européen

Fin 2016, la Commission européenne a publié un paquet de mesures qui doit fixer, à l'issue des négociations, les objectifs énergétiques et climatiques européens pour 2030 et les aligner avec les exigences internationales décidées lors de la COP21. Le CLER a défendu dans ce cadre un certain nombre de propositions d'amélioration, soutenu plusieurs amendements et travaillé auprès des eurodéputés et des ministères français concernés pour que la France mette ses positions européennes en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables en accord avec ses déclarations ambitieuses sur la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique. Des actions de plaidoyer qui ont notamment permis de positionner le nouveau gouvernement parmi les Etats les plus ambitieux sur les questions d'efficacité énergétique (soutien à un objectif européen contraignant d'efficacité énergétique pour 2030 et à un mécanisme robuste d'obligation d'économies d'énergie, distinction des prestations de fourniture et de services à l'efficacité énergétique).

(SPPEH). Ces propositions, portées au niveau des cabinets ministériels et des parlementaires et relayées dans plusieurs médias, ont reçu un accueil plutôt favorable de la part de nos interlocuteurs mais sans aboutir en raison des orientations et arbitrages imposés par Bercy, Matignon et l'Elysée.

Malgré les conclusions limpides du débat public sur la PPE démontrant l'impératif de justice sociale et d'affectation des moyens aux solutions pour que la hausse de la fiscalité écologique soit acceptable, et de nombreuses alertes adressées au gouvernement, ce verrouillage a conduit à la crise des gilets jaunes auquel le gouvernement a répondu de la plus mauvaise manière : abandon de la hausse de la fiscalité carbone, quelques mesures « *palliatives* » (primes à la conversion, augmentation de 50€ du chèque énergie) très insuffisantes à court terme et pour engager des solutions structurantes à moyen et long termes. Au contraire, les moyens structurants sont rejetés définitivement au motif de la baisse de recettes prévues par la fiscalité écologique... Et par l'annonce d'une nouvelle concertation : « *le Grand débat* » !

Plan rénovation

La rénovation énergétique des bâtiments et la précarité énergétique sont des questions très médiatisées. A l'issue d'une longue consultation, la seconde version du Plan de rénovation énergétique des bâtiments a déçu par son manque d'ambition. Suite à sa présentation en avril, de nombreuses mesures ont été soit retardées, soit mises en œuvre en deçà du niveau nécessaire de performance énergétique et d'efficacité économique. L'accent est alors mis sur le neuf, la rénovation par étapes et les approches comportementales et peu coûteuses des économies d'énergie qui se substituent aux investissements réels dans la rénovation des bâtiments.

Interlocuteur des cabinets ministériels et des députés positionnés sur ces questions, les efforts du CLER et de ses partenaires, pour promouvoir les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique par la rénovation performante des passoires énergétiques, ont éprouvé la capacité du nouveau gouvernement à mettre en œuvre des mesures conformes à son ambition climatique et à la Loi de transition énergétique de 2015. La démission de Nicolas Hulot avant la publication d'un Projet de loi de finances actant une baisse de 25 % des aides à la rénovation, et le mouvement des gilets jaunes en cours témoignent de l'incapacité de la France à mettre en œuvre les politiques nécessaires.

Dans les territoires

Au cours de l'expérimentation de Contrats de transition écologique, le CLER se mobilise également en 2018 pour faire connaître les besoins des territoires pionniers réunis au sein du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS). Parallèlement, le CLER a plaidé pour que l'Etat définisse au plus vite une stratégie de généralisation et a fait des propositions en faveur de la montée en puissance de la transition énergétique territoriale. Le 28 septembre 2018 par exemple, depuis Montmélian en Savoie, les collectivités réunies à l'occasion des 8e Rencontres des Territoires à énergie positive ont lancé un appel à l'Etat pour qu'il leur accorde une plus grande confiance pour mener à bien la transition et des moyens pour passer à l'action en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables : « *La transition sera territoriale ... ou ne sera pas !* »



TRIBUNE

Du photovoltaïque partout, du Nord au Sud !

Nicolas Hulot, qui souhaitait accélérer le développement de l'énergie solaire en France, a confié à Sébastien Lecornu le pilotage un groupe de travail sur le sujet au printemps 2018. A cette occasion, plus de 300 signataires se sont joints à la voix du CLER pour demander à l'Etat, dans une tribune parue sur le site Internet du Monde, une régionalisation des tarifs d'achat et des procédures d'appels d'offres, ainsi que le relèvement du seuil de ces derniers à 500 kWc (contre 100 actuellement pour le photovoltaïque). L'avenir de l'énergie solaire dépend de notre capacité à développer les projets de toutes les gammes de puissance de façon harmonieuse partout en France, et pas uniquement dans le sud où ils paraissent plus rentables.

Coalition France pour l'efficacité énergétique

Depuis 2012, le CLER anime la CFEE qui fédère des industriels (Gimelec, Isolons la Terre contre le CO2), des sociétés de services indépendantes (GESEC), des associations de promotion de la performance énergétique des bâtiments dans les territoires (Effinergie), des associations de protection de l'environnement (France Nature Environnement, Réseau Action Climat), de consommateurs et d'utilisateurs (UFC-Que Choisir, Association des responsables de copropriétés) soucieux de faire avancer le sujet de l'efficacité énergétique en France.

En 2018, les membres de la coalition ont poursuivi leurs actions en France, notamment dans le cadre du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique et de diverses réunions de concertation et rendez-vous institutionnels sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments ou encore la réécriture du Code de la construction et de l'habitat. La CFEE a été auditionnée par l'Assemblée nationale en juin sur le volet efficacité énergétique de la PPE. La CFEE a aussi contribué au renforcement et à la bonne mise en œuvre de la législation européenne avec leurs partenaires (organisation en mars avec EuroACE d'un atelier à Paris sur la directive « bâtiments » révisée, organisation en mai à Bruxelles avec Effizienzwende et EU Coalition for Energy Savings d'une rencontre avec la Commission européenne et les responsables français et allemands de la négociation de la directive « efficacité énergétique » pour appeler les deux Etats à adopter des positions exemplaires).

Décret décence

En 2018, le CLER a poursuivi son action en justice conjointe avec France Nature Environnement, UFC-Que Choisir et la Fondation Abbé Pierre, pour demander la ré-écriture du décret d'application de l'article 12 de la LTECV, qui prévoyait l'introduction d'un niveau de performance énergétique minimum dans les critères de décence pour les logements privés mis en location. Cette action juridique est une première pour l'association, qui a participé depuis plusieurs années à diverses concertations sans obtenir de résultat convaincant, puisque le décret publié en mars 2017 et entré en vigueur le 1er janvier 2018 ne permet pas d'engager de travaux d'isolation par exemple. Le 20 décembre 2018, le Conseil d'Etat a rejeté le recours tout en reconnaissant que le décret pouvait être amélioré. Nous demandons donc au gouvernement d'y retravailler.

Ecoconception

Le CLER maintient son implication dans la campagne européenne *Cool products for a cool planet* pour plus d'efficacité énergétique dans les produits de grande consommation (étiquette énergie, directive « éco-conception »), élargie désormais à la problématique de l'économie circulaire (réparabilité et durabilité des produits). Tout en essayant de vulgariser ces sujets sur son propre site et dans les médias, le CLER coopère désormais sur ces sujets avec les Amis de la terre et Halte à l'obsolescence programmée, pour inciter la France à résister aux lobbies industriels et à défendre des positions ambitieuses au niveau européen. En 2018, le CLER a ainsi participé aux consultations sur une dizaine de familles de produits (des écrans aux réfrigérateurs professionnels, en passant par les lave-linges et les transformateurs), ainsi qu'à plusieurs campagnes

de mobilisation avec ses partenaires européens (courriers communs, réseaux sociaux), publié son premier article sur l'économie circulaire et coordonné un appel au Ministre de Rugy, cosigné par cinq autres associations, à soutenir de mesures européennes fortes en matière d'économies d'énergie et d'économie circulaire dans le cadre de la révision des critères d'écoconception et des étiquettes énergie.

En savoir plus : www.cler.org/association/nos-actions/cool-products-for-a-cool-planet/
www.coalition-energie.org

PASSOIRES

Initiative Rénovons

Début 2016, le CLER a jeté les bases de Rénovons, en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre, le Réseau Action Climat, le Secours catholique, la Fédération Soliha, la Fondation européenne pour le climat, puis plus tard la Fondation Schneider Electric et le Groupe Effy. Une initiative qui porte un plan cohérent et ambitieux pour la rénovation de la totalité des logements considérés comme des « passoires énergétiques » (les logements de classe F et G) d'ici à 2025 en France. Elle demande la mise en œuvre de moyens et de dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi, notamment celle de transition énergétique, et de lutter durablement contre la précarité énergétique.

En 2018, l'Initiative Rénovons a participé très activement à la concertation pour l'adoption du Plan de rénovation énergétique des bâtiments dont l'organisation s'inspire de la feuille de route de Rénovons, mais dont les contenus ne sont pas au niveau des constats dressés. L'initiative Rénovons est intervenue à de très nombreuses reprises dans les médias et également sous la forme d'interventions publiques dans les débats nationaux sur la PPE (débat public), la précarité énergétique (colloque national ONPE) et la rénovation des logements « passoires ».

Identifiée publiquement comme le collectif de référence sur la rénovation et la précarité, l'initiative Rénovons a été amenée en 2018 à participer au comité de pilotage national du Plan de rénovation énergétique de bâtiments, à rencontrer Nicolas Hulot alors ministre, mais aussi de nombreux conseillers ministériels et des parlementaires lors d'audition ou de rencontres particulières. L'initiative Rénovons s'est étoffée de nouveaux membres pour atteindre aujourd'hui une cinquantaine d'organisations. Les rencontres avec des organisations comme la Fondation Nicolas Hulot, des grands acteurs publics et privés (Caisse des Dépôts, CGDD, Plan bâtiment durable, syndicats...) se sont poursuivies tout au long de l'année. La confiance avec la Fondation européenne pour le climat s'est encore renforcée en 2018 et l'initiative Rénovons a participé à de nombreux travaux menés par la fondation, ce qui lui a permis d'élargir ses contacts en Europe.

En savoir plus : www.renovons.org



Le collectif pour l'énergie citoyenne

Le CLER est membre, avec certains de ses adhérents comme Enercoop et Energie partagée, d'un collectif inédit pour l'énergie citoyenne et participative qui regroupe douze organisations de la protection de l'environnement, de l'énergie et de l'économie sociale et solidaire. Son objectif : faire la promotion de la participation directe des citoyens et des collectivités à la production d'énergies renouvelables. Selon eux, elle agit comme accélérateur de la transition énergétique et du développement des territoires. « Cet investissement local est aujourd'hui nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte », estiment les membres qui défendent notamment la fixation d'un objectif de 15 % des énergies renouvelables entre les mains des citoyens et collectivités à l'horizon 2030.

En savoir plus :
www.energie-citoyenne.fr



DATE CLÉ

Colloque à l'Assemblée

L'activité de plaidoyer de Rénovons a abouti le 6 novembre à l'organisation d'un colloque parlementaire au sein de l'Assemblée sur le thème : accélérer la rénovation des logements pour faire reculer la précarité énergétique. Les député-e-s ont été exposés aux arguments du CLER et de ses partenaires, les pressant de prendre la mesure des enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments, notamment à l'occasion du débat budgétaire.

FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES

Le CLER développe une activité de formation

Depuis 2017, le CLER est organisme de formation et développe une activité de formation à la fois pour accélérer le déploiement de ses outils et dispositifs, mais également pour accompagner l'évolution des structures adhérentes. Cette activité s'inscrit en complément des interventions, partenariats avec d'autres organismes de formation ou apport d'expertise sur des parcours de formation. Le CLER vise ainsi à diffuser une expertise acquise et capitalisée par le réseau, transmettre des outils permettant d'accélérer la transition énergétique sur le terrain, et consolider le réseau des adhérents et sa capacité à « faire ensemble ». En 2018, sept sessions de formation organisées par le CLER se sont tenues, participant à l'évolution des pratiques de 83 professionnel·les. Sur la formation Destination TEPOS, le taux de stagiaires satisfait·es ou très satisfait·es s'élève à plus de 86 %.

En savoir plus : www.cler.org/association/nos-formations

Le CLER sur Internet

Le site cler.org est une vitrine des multiples activités du CLER sur Internet. Il diffuse des informations sur l'association, ses valeurs et son rôle, mais est également le lieu où s'échangent et se transmettent des actualités et des opinions sur la transition énergétique en général. Pour développer pleinement son potentiel d'interactions, et incarner au mieux la transition énergétique sur le terrain, il a subi début 2017 une refonte complète. En plus de rénover l'apparence graphique du site, ce chantier numérique a eu l'ambition de mieux articuler tous les sites administrés par le CLER et donc toutes les thématiques sur lesquelles agit l'association au quotidien. Dans une rubrique « sur le terrain », des dizaines de retours d'expériences ont été mis en ligne en 2018 pour documenter l'avancée concrète de la transition dans les territoires.

Exister sur Internet, c'est aussi investir les réseaux sociaux, dialoguer avec les journalistes, les militants et tous les internautes citoyens qui s'intéressent à la maîtrise de l'énergie, la sobriété et les énergies renouvelables. Présent sur Twitter depuis 2011, le CLER émet des gazouillis à l'attention de **10 200 abonnés**. Sur Facebook, **2 383 abonnés** suivent nos actualités. Présent sur LinkedIn depuis 2017, le CLER a déjà attiré **1 687 internautes**.



Un haïku pour le climat

« Le haïku est dans la nuance comme le sont les couleurs d'un paysage balayé de nuages rapides et de vent » écrit le poète Thierry Gosset. En 2015, dans le cadre du Printemps des Poètes et à la veille de la COP21, le CLER - Réseau pour la Transition énergétique a initié le concours de poésie *Un haïku pour le climat*. Chaque année, des adultes de tous âges, mais également des élèves encadrés par leur professeur, prennent la plume pour nous envoyer leurs poèmes. En 2018, certains de ces haïkus ont même été publiés dans le très beau livre intitulé *Pour une poignée de degrés*, initié par la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), adhérent du réseau et dans un recueil publié par les Editions L'iroli.

Sur le web : cler.org/association/concours - Et sur Twitter : @Haiku_Climat



Economies de flux, un métier à développer

Les économes de flux contribuent aux économies d'énergie, d'eau et/ou de matière au plus près des gisements. Bien qu'indispensables, ils ne sont pas déployés dans les territoires à hauteur des besoins. Partant de cet apparent paradoxe, le CLER a travaillé en 2018 et 2019 sur le déploiement des économes de flux dans les territoires. Sur la base d'entretiens, notre association a produit trois documents à destination des porteurs et des financeurs des missions d'économies de flux : un diagnostic de la situation, une note sur le métier, les compétences et les formations associées, et un argumentaire pour défendre les missions d'économe de flux.

Depuis sa création, le CLER a pour mission de transmettre des informations pertinentes relatives à la transition énergétique afin de tenir au courant les adhérents du réseau et les professionnels de terrain de l'actualité des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, et leur permettre de monter en compétence. L'association mène également des actions de sensibilisation pour mobiliser le grand public.

Des alertes personnalisées et un service de veille documentaire sur mesure

Le centre de documentation du CLER offre un outil d'information performant aux professionnels de l'énergie et du bâtiment, des Espaces Info Energie, des Points Rénovation Info Service (PRIS), aux élus, aux enseignants, aux étudiants, ainsi qu'au grand public. Les documents sont consultables sur place ou à distance, à travers une base de données documentaires en ligne. En bonne position dans les résultats des principaux moteurs de recherche, chaque document et chaque mot clé de la base sont ainsi indexés sur internet. La base de données est mise à jour quotidiennement et s'est enrichie en 2018 de **1 000 documents** (articles, ouvrages, photographies libres d'usage, vidéos, jeux...). Elle propose désormais plus de **29 159 références documentaires**.

Demands d'informations

La newsletter *DOC&Cler* présente les nouveautés du centre de documentation. Il s'agit d'une lettre d'information électronique bimensuelle qui présente les nouvelles références documentaires (ouvrages, articles, multimédia). Elle est diffusée gratuitement aux adhérents et partenaires du CLER (plus de 1000 abonnés en 2018). Différents fils de veille thématiques, spécialisés en fonction des besoins opérationnels, ont été mis au point en direction des conseillers Info Energie, des chargés de mission précarité énergétique, des chargés de mission TEPOS (territoires à énergie positive). Ce service, lancé fin 2015, comptait plus de 500 abonnés fin décembre. Les adhérents du CLER peuvent en bénéficier sur simple demande.

Sur le web : www.doc-transition-energetique.info



Des clés pour tout savoir sur la rénovation énergétique

En 2014, le CLER a créé l'émission *Les Clés de la rénovation*, qui répond à toutes les questions posées par les internautes sur la performance énergétique des logements, la rénovation et les énergies renouvelables. En 2018, une fois par mois, l'émission a accueilli des conseillers FAIRE et des spécialistes du réseau CLER pour un échange d'une heure environ. Ces formations en ligne existent grâce au soutien de l'Ademe, et en partenariat avec le magazine *La Maison écologique* et *Actu-Environnement.com*. Onze émissions ont été réalisées en 2018.

www.clesrenov.org



7000 abonné.e.s à la lettre d'infos mensuelle du CLER
sur Twitter - suivez-nous ! @assoCLER

Un service d'offres d'emploi en pleine progression

A l'occasion de la refonte de son site internet, le CLER a fortement développé son service de publication d'offres d'emploi payant (gratuit pour les adhérents et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique. En 2018, le nombre d'offres diffusées est toujours en forte hausse : **388** offres (+ 29% par rapport à 2017) sont parues sur notre site et ont été diffusées sur Twitter par notre équipe.

En savoir plus : www.cler.org/outils/offres-emploi

PUBLICATION

CLER Infos : une revue au service de la transition énergétique

En 1995, le réseau CLER publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. Seize pages permettent alors à l'association de faire le lien entre les adhérents « pionniers de la transition énergétique », diffuser des actualités nationales et européennes sur les énergies renouvelables et informer sur les retours d'expériences issus du terrain.

Depuis plus de vingt ans, cette revue associative a évolué à la fois sur le fond et la forme (refontes graphiques, pagination étoffée). Elle ne se contente plus aujourd'hui de mettre en lien nos adhérents, mais propose à ses lecteurs un dossier thématique de dix pages, un coup de projecteur sur les actions territoriales, ou encore une tribune qui leur permet de lire des points de vue neufs et constructifs sur la transition énergétique.

Cette publication trimestrielle de 20 pages s'adresse donc aujourd'hui à tous les professionnels de terrain agissant dans des domaines divers tels que la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou la lutte contre la précarité énergétique. Elle propose des contenus rédactionnels diversifiés : des retours d'expérience sous forme de reportages, de témoignages ou d'interviews, des analyses et des décryptages (de politiques nationales et européennes) – contenus rédigés par des experts ou des journalistes professionnels.

En 2019, le CLER Infos deviendra *Notre énergie* et donnera plus encore la parole aux acteurs locaux menant une transition énergétique territoriale.

Quatre numéros sont parus en 2018

- Territoires : une transition qui nous enrichit – CLER Infos n°121 (Hiver 2018)
- Transition énergétique : les ressorts de la participation – CLER Infos n°120 (Automne 2018)
- Agriculture et alimentation : les champs des possibles – CLER Infos n°119 (Été 2018)
- Libérons les énergies renouvelables : paroles d'acteurs locaux – CLER Infos n°118 (Printemps 2018)

Sur le web : cler.org/outils/publications



L'équipe permanente

(EN AVRIL 2019)

Esther Baillet
responsable de projets TEPOS

Hakim Bejjani
responsable de projets
Animation de réseau

Radhia Berdouni
responsable administrative et
comptable

Anne Bringault
coordinatrice pour les ONG des
activités sur la transition énergétique

Julien Camacho
responsable de projet Familles à
Energie Positive

Lisa Della Corte
chargée de communication

Danyel Dubrenil
responsable de campagne Rénovons

Lucile Krezel
assistante de projets

Jean-Baptiste Lebrun
directeur

Jennifer Lavallée
responsable de projets
information
& documentation

Jane Mery
responsable de
la communication

Marie Moisan
responsable de projets
précarité énergétique

Alexis Monteil
responsable de projets formation
et rénovation

Léo Pardo
responsable de projets
Précarité énergétique

Yannick Régnier
responsable de projets énergie
et territoires

Romain Riollet
responsable de projets
efficacité énergétique

Bonchra Zeroual
responsable de projets Espaces
Info Energie et coordinatrice du
programme SLIME.



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

TEL : 01 55 86 80 00 - EMAIL : INFO@CLER.ORG